ESSAI

N° 140.

Sur le Phthiriase et sur l'Œdème, considérés comme maladies qu'il est quelquefois dangereux de guérir ;

THÈSE

Présentée et soutenue à la Faculté de Médecine de Paris, le 20 juillet 1816, pour obtenir le grade de Docteur en médecine,

PAR PIERRE TOURNADOUR, d'Ussac,

Département de la Corrèze;

Ex-Chirurgien Aide-Major au régiment de la Reine (deuxième chasseurs); Membre de la Societé d'Instruction médicale de Paris.

Optima medicina interdùm est medicinam non facere.
HIPP., *de Articulis.*

A PARIS,

DE L'IMPRIMERIE DE DIDOT JEUNE,

Imprimeur de la Faculté de Médecine, rue des Maçons-Sorbonne, n.° 13.

1816.

FACULTÉ DE MÉDECINE DE PARIS.

Professeurs.

M. LEROUX, DOYEN.
M. BOURDIER.
M. BOYER, *Examinateur.*
M. CHAUSSIER, *Examinateur.*
M. CORVISART.
M. DEYEUX, *Examinateur.*
M. DUBOIS.
M. HALLÉ.
M. LALLEMENT.
M. PELLETAN, *Président.*
M. PERCY.
M. PINEL.
M. RICHARD.
M. THILLAYE.
M. DES GENETTES.
M. DUMÉRIL.
M. DE JUSSIEU.
M. RICHERAND.
M. VAUQUELIN.
M. DESORMEAUX.
M. DUPUYTREN.
M. MOREAU, *Examinateur.*
M. ROYER-COLLARD, *Examinateur.*

Par délibération du 19 frimaire an 7, l'Ecole a arrêté que les opinions émises dans les dissertations qui lui sont présentées, doivent être considérées comme propres à leurs auteurs; qu'elle n'entend leur donner aucune approbation ni improbation.

A MON PÈRE,

J. B. TOURNADOUR,

CHIRURGIEN A USSAC.

Daignez agréer avec bienveillance l'offrande de ce faible travail : il est le premier fruit de mes veilles. Puisse-t-il vous convaincre que j'ai tout fait pour mériter votre amour, et que je ne suis point indigne des soins sans nombre dont vous avez comblé ma jeunesse. De nouveaux efforts vous marqueront plus tard toute ma reconnaissance.

AUX MÂNES

DE MA MÈRE.

Son existence aurait fait mon bonheur.

Qu'elles daignent ne point repousser ce faible gage de ma douleur et de mes regrets éternels.

A Monsieur LANOT,

DOCTEUR EN THÉOLOGIE.

Qui me servit de premier guide dans la carrière du savoir, et qui me donna le goût des bonnes études.

Témoignage d'estime et de gratitude.

P. TOURNADOUR.

Digitized by the Internet Archive
in 2025

https://archive.org/details/essaisurlephthir0005vari

AVANT-PROPOS.

La définition d'un objet quelconque n'est pas toujours un moyen bien asssuré de le connaître parfaitement. La médecine m'en fournira un exemple. Tous les livres consacrés à cette science la définissent, celle qui a pour but la conservation de la santé et la guérison des maladies. Sans doute, c'est cette fin que doit se proposer le plus ordinairement celui qui est appelé à l'exercice de la médecine, noble ministere qui demande une perspicacité et un savoir des plus étendus. Mais n'est-il pas des circonstances où le médecin ne doit à son malade que les consolations de l'amitié, et où il est forcé de ne point guérir celui qui l'en supplie? N'en est-il pas d'autres où il doit entretenir, activer ou rappeler même une maladie sur le point de disparaître? Oui, sans doute, ces cas sont nombreux, et d'habiles observateurs en ont déjà signalé un grand nombre où le *minister et interpres naturæ*, pour me servir des expressions de Bacon, doit se borner à une simple expectation. Le jeune médecin ne saurait trop bien se pénétrer de l'importante vérité, que les principes de la médecine expectante trouvent plus souvent leur application au lit des malades que les règles de la médecine agissante. *Voullonne* l'avait déjà démontré dans ses excellentes Considérations sur l'une et l'autre. Nous citerons encore avec éloge la thèse de *Triller*, insérée parmi celles de *Haller* : *Nullam medicinam interdùm esse optimam.*

Le vulgaire est loin d'avoir sur ce point les mêmes idées que le médecin instruit. Le polypharmaque, celui qui couvre les meubles de ses malades de vases nombreux, de tisanes ou de potions multipliées, est toujours à ses yeux le plus habile et le plus recherché! Qu'il est donc loin de connaître ses vrais intérêts! et combien plus encore il les lèse d'une manière plus fâcheuse, lorsque, ne consultant que sa propre sensibilité, ses préjugés, ses préventions ou sa vanité, il s'arroge le droit de prescrire des remèdes! Que de maux fâcheux en sont la suite! que de graves accidens! que de médecins trompés dans leurs espérances, lorsque l'ignorance ou un faux zèle interposent des soins, toujours dangereux, lorsqu'ils ne sont pas dirigés par la raison du savoir!

Nous devons à *Raymond* de Toulouse un Traité sur les maladies qu'il est dangereux de guérir, ouvrage digne des éloges que lui a donnés un des plus célèbres professeurs de cette Ecole. Peut-être pourrait-on lui reprocher de n'avoir point signalé à l'attention des médecins toutes les maladies qui pouvaient se rattacher à son sujet. Quelques grands maîtres feront sans doute un jour ce qu'il n'a point achevé. Loin de moi l'idée de rattacher mon nom à un travail aussi difficile! ma faiblesse m'est trop connue. Heureux si, dans cet essai, je ne suis pas indigne des illustres professeurs dont j'ai reçu les leçons, et pour lesquelles je les prie de recevoir mes sentimens de reconnaissance et de gratitude!

ESSAI

Sur le Phthiriase et sur l'Œdème, considérés comme maladies qu'il est quelquefois dangereux de guérir.

Du Phthiriase, ou maladie pédiculaire.

Tous les êtres vivans, par suite de certaines lésions dans leurs fonctions, sont-ils susceptibles de produire des espèces d'animaux inconnus, et dont on ne peut rapporter la première origine à ce que l'on désigne sous le nom de germe ? Cette question est peut-être à jamais insoluble. Beaucoup de naturalistes et de médecins modernes penchent cependant pour l'affirmative. Qui ne sait en effet que l'on trouve souvent dans les divers organes de l'homme, des quadrupèdes et des oiseaux, des peuplades d'animalcules très-variées, que l'on pourrait peut-être à juste titre regarder comme des dégénérations de la substance même de l'individu ? Dans les intestins des enfans, il se forme souvent des vers dit *Cabanis*, parce que leurs organes encore débiles sont ordinairement incapables de compléter les digestions, et que chez eux le canal alimentaire est habituellement tapissé de matières muqueuses auxquelles l'influence de la vie a déjà fait subir un commencement d'animalisation. La même chose arrive aux adultes dont l'estomac est faible et qui digèrent mal.

« On peut suivre en quelque sorte à l'œil les différens degrés de cette organisation, puisqu'on voit assez fréquemment, surtout après l'usage des purgatifs drastiques, sortir des lambeaux de vers à peine ébauchés, traînant avec eux des portions plus ou moins considérables de glaires, dans lesquelles les parties organisées vont s'éva-

nouir et se fondre par d'insensibles gradations. Dans une maladie particulière, qui vraisemblablement exerce sa principale influence sur les reins et la vessie, les urines charrient de petits insectes noirs et cornus, visibles à l'œil non armé, lesquels sont très-certainement le produit accidentel de la maladie ; car ils disparaissent bientôt lorsque ses vrais remèdes, les balsamiques et les toniques, ont été mis en usage dans un traitement régulier. La maladie pédiculaire qui s'observe assez souvent chez les vieillards, et même chez quelques hommes de l'âge consistant, quand les humeurs et le tissu cellulaire viennent à se décomposer, est absolument du même genre. Tous les insectes sont évidemment le produit de certaines circonstances propres au corps humain, puisqu'ils ont des caractères distinctifs qui ne se retrouvent pas dans les espèces formées ailleurs. (*Système physique et moral de l'homme.*)

Ce système de générations spontanées n'a pas encore l'assentiment général. Quelques antagonistes célèbres le combattent encore de toute la puissance de leur dialectique. Cependant un bon nombre d'observations éminemment probantes ont entraîné la plupart des savans actuels à l'adopter.

Hippocrate et *Aristote* n'ont pas non plus hésité de rattacher cette idée à leur doctine; appuyons-nous d'ailleurs des vérités que nous fournit l'anatomie pathologique. La nature ne nous montre-t-elle pas que, par des voies qui nous seront à jamais inconnues, elle organise spontanément des tissus doués de vie, à l'aide de substances qui auparavant n'en paraissaient nullement susceptibles ? Qui n'a pas vu ces liens membraneux se développant sur les plèvres et le péritoine, à la suite de certaines phlegmasies de ces membranes ; des corps fibreux ou des tubercules dans une foule de parties vivantes ? Qui pourrait nier leur organisation et leur vitalité? Peut-on encore révoquer en doute l'organisation spontanée des poils ou des cheveux? *Ruysch*, dans ses Observations de chirurgie, trouva dans l'épiploon d'une femme morte d'hydropisie une tumeur de la grosseur d'une poire, dans laquelle était renfermé un peloton de cheveux entre-

lacés et crépus. *Blancard*, (Anat. prat. , cent. 2 , observation 26) dit avoir trouvé des poils dans un stéatome situé au cou d'une femme. Un grand nombre d'autres observations semblables sont consignées dans les ouvrages d'*Hippocrate* , d'*Amatus Lusitanus*, de *Donatus*, de *Scultet*, de *Fabrice de Hilden.* On trouve aussi (dans les act. phys. med. germ. dec. 2, an, 4. obs. 13) le fait d'un cardeur de laine qui était depuis deux ans au lit, ne pouvant remuer ni pieds ni mains. Ce malheureux portait entre les épaules une tumeur douloureuse de la grosseur d'un œuf de poule, et lui causant des démangeaisons fort vives. A son ouverture, on la trouva remplie de poux. *Heurnius* (*de Morb. cap.* ch. 6) dit aussi avoir rencontré dans le cadavre d'un homme des vésicules attachées à l'estomac, et dont l'intérieur fourmillait de poux.

A l'appui de ces faits je puis encore citer *Forestus* (liv. 8, obs. 15), qui dit qu'une tumeur scrophuleuse située au cou et ouverte par un coup d'épée, donna issue à beaucoup de matières et à une prodigieuse quantité de ces insectes. *Bernard Valentin* (Act. phys. med. germ. vol. 2 , obs. 170) nous donne aussi l'histoire d'un homme de quarante ans, qui avait des démangeaisons insupportables partout le corps, et des tubercules volumineux sur toute l'étendue de ses tégumens : l'ouverture de ces tumeurs ne donna issue qu'à un nombre prodigieux de poux. Tous ces faits sont-ils bien véridiques ? Jusqu'à quel point a-t on le droit de taxer ces observateurs de s'en être laissé imposer? Il ne m'appartient pas de répondre par l'affirmative ou la négative ; mais, dans le cas ou l'on pourrait compter sur leur exactitude, ils sont, d'après moi, entièrement inexplicables, en n'admettant comme possible que la seule génération par germe.

La maladie pediculaire n'affecte quelquefois qu'une seule partie, la tête, par exemple, chez les enfans ; ou bien elle peut être plus générale, et infester toute la surface du corps, comme cela se voit chez certains vieillards. Celle-ci constitue quelquefois, au témoignage de plusieurs auteurs, une crise salutaire, contre laquelle il serait quelquefois dangereux d'employer trop promptement des moyens ré-

pressifs. L'histoire nous apprend qu'on observa cette affection chez un assez grand nombre de personnages célèbres, dont la grande fortune et les soins qu'ils pouvaient se faire donner ne permettent pas de penser qu'elle est constamment due à la seule malpropreté. *Pline* et *Plutarque* nous citent en particulier les poètes Alcman et Phérécyde, Callisthènes l'Olynthien, Mutius, esclave célèbre, auteur de la révolte et de la guerre de Sicile, Scylla, Hérode Antipas, et Antiochus. Moïse, bien avant eux, a également fait mention de cette maladie. Ce fut, suivant lui, l'une des plaies dont Dieu frappa l'Egypte. Parmi les modernes qui sont morts de cette maladie, on peut encore nommer le farouche Philippe II, et plusieurs autres également frappés par une infirmité, bien faite pour rabattre la vanité de l'homme et son orgueil. J'ai pu observer une maladie de ce genre dans une des salles de l'Hôtel-Dieu de Paris, en 1810, sur une femme de soixante ans, douée d'une constitution forte; elle entra à l'hôpital pour une fièvre gastrique. Deux jours avant son admission, et le onzième de sa maladie, sa peau se couvrit de poux. La mère religieuse chargée de la direction de la salle lui fit ôter ses vêtemens, la fit laver de la tête aux pieds avec une forte eau de savon, après quoi on la plaça dans un lit destiné à la recevoir. Cinq heures après, apparition d'une nouvelle quantité de poux qui se concentraient plus particulièrement près des angles des yeux, du nez, sur le menton, près des grandes articulations et dans tous les plis de la peau. Nouveaux soins pour délivrer cette malade de cette compagnie dégoûtante : lavages répétés, linge et vêtemens nouveaux. Le lendemain matin, on n'eût pas placé une pièce de monnaie sur une partie du corps sans couvrir un grand nombre de ces insectes. M. *Belot*, alors médecin provisoire de cette salle, ordonna les délayans acides, les évacuans pour combattre la fièvre gastrique, et négligea la maladie pédiculaire. On se borna pour celle-ci à des soins de propreté qui semblaient multiplier plutôt qu'anéantir ces insectes dégoûtans. Le quatrième jour, la malade éprouvait de bons effets des moyens qui avaient été prescrits; elle était déjà beaucoup mieux, lorsqu'un externe frictionna la

malade, à l'insu du médecin, avec une once d'onguent mercuriel. Le lendemain, disparition des poux, gonflement œdémateux subit et considérable de tout le corps, et mort le sixième jour, à dater de l'entrée de la malade à l'hôpital. L'ouverture du corps ne démontra rien de particulier qu'une infiltration générale. *Frankenaud*, dans les Ephémérides Germaniques, rapporte à peu près un fait semblable : un seigneur est attaqué d'une fièvre maligne; on lui administre les remèdes convenables à sa maladie; le onzième jour, les symptômes de cette affection s'améliorent, et la totalité de la peau se couvre de poux; on applique sur elle des médicamens topiques propres à combattre les insectes; alors retours des accidens et mort du malade le treizième jour. Le nommé Muneret, âgé de soixante ans, est sujet à des accès d'asthme depuis l'âge de vingt-cinq ans; ces accès, qui sont peu intenses, se manifestent une ou deux fois par année; quelquefois ils sont remplacés par une éruption prurigineuse, accompagnée d'une quantité prodigieuse de poux. L'expérience a déjà démontré plusieurs fois à ce malade que la suppression trop brusque de cette éruption et de ces insectes le menaçait de suffocation. De simples bains et une tisane légèrement laxative, continués pendant cinq ou six semaines, lui rendent les forces et la santé, sans qu'il ait à redouter les accidens qui ont déjà menacé plusieurs fois sa vie. En toutes choses il faut donc toujours considérer la fin, et ne jamais oublier surtout en médecine, cet axiome célèbre : *Si prodesse non possis, saltem non noceas.*

Les enfans sont rarement atteints de la maladie pédiculaire d'une manière aussi générale. Le plus souvent elle se borne au cuir chevelu; la malpropreté en est ordinairement la cause. Peut-être en existe-t-il d'autres, puisqu'il n'est pas rare de rencontrer ces insectes sur les enfans des riches comme sur ceux des pauvres.

Doit-on l'attribuer à quelques prédispositions particulières et inconnues ? Je le pense sans l'affirmer. Ces insectes se manifestent quelquefois subitement et en quantité prodigieuse, et l'enfant qui aupa-

ravant cette irruption paraissait triste et languissant présente plus d'activité, de gaîté et de force.

Peut-on et doit-on en opérer toujours la destruction ? C'est au moins là le conseil que donnent la plupart des auteurs qui ont écrit sur les maladies de l'enfance. Je pense également comme eux, et je crois que l'existence des poux n'est point rigoureusement nécessaire au maintien de la santé des enfans, comme le veut le vulgaire. Mais doit-on les détruire en peu de jours et d'une manière instantanée ? Voilà ce qui peut être quelquefois dangereux, et ce qui ne doit point se pratiquer toujours. Chez les enfans doués d'une constitution molle, et qui semblent réclamer les bienfaits d'une excrétion habituelle d'une humeur muqueuse, souvent cause de beaucoup d'engorgemens chroniques, les poux, lorsqu'ils existent depuis quelque temps, semblent fixer cette humeur vers la tête, par la démangeaison quelquefois considérable qu'ils excitent ; le cuir chevelu devient alors le siège d'une évacuation souvent bien nécessaire, si elle est ancienne, et si elle dérive d'un état tout particulier de l'organisme. Tous les moyens propres à détruire les causes qui la dirigent vers la tête deviendraient donc dans ces circonstances autant d'instrumens meurtriers. Il est même plus que probable que tous les accidens survenus chez quelques enfans à la suite de deux ou trois frictions mercurielles sur la tête, et attribués par bon nombre d'auteurs à l'action propre du mercure, ne sont que les produits de la suppression trop brusque de l'excitation dirigée sur la tête, et de l'évacuation quelquefois abondante qui en est la conséquence. J'ai vu, dit *Oderwood*, des femmes assez imprudentes pour frotter la tête de leurs enfans avec des pommades mercurielles, lesquelles ne manquent point de causer à ces infortunés des maux de tête, de la surdité, une faiblesse de la vue, et des ophthalmies souvent très-opiniâtres. Sans doute le mercure, administré en grande quantité, pourrait produire des maux fâcheux ? Mais ici, rarement a-t on recours à plus de deux légères frictions, et je doute qu'elles puissent produire par elles-mêmes les effets dont parle *Oderwood*. Il est d'ailleurs un bon

nombre d'observations qui nous attestent que des enfans ont été fort incommodés de la suppression trop brusque de leurs poux, lors même qu'on n'avait employé, pour opérer leur destruction, que des moyens incapables par eux-mêmes de déterminer aucun accident ; ainsi, par exemple, la poudre de persil, conseillée par *Valentin*, dans un cas, et l'huile d'olive dans un autre, ont causé des céphalalgies violentes et d'autres affections attribuées mal à propos dans d'autres cas à l'emploi du mercure. Quelle est donc la conduite à suivre lorsque la tête d'un enfant est déjà couverte de poux depuis un certain laps de temps, et que ces insectes ont déterminé sur cette partie l'excrétion d'une humeur abondante ? Le premier soin doit être de tenir la tête propre. L'enfant est-il faible, pâle, le tissu cellulaire se trouve-t-il engorgé par une humeur surabondante, on devra le mettre à l'usage des légers toniques, l'eau de rhubarbe, le sirop antiscorbutique, l'élixir amer, par exemple; de temps en temps on administrera quelques légers évacuans ; on activera par les frictions les excrétions cutanées, toujours viciées dans ces circonstances : lorsque les divers systèmes organiques auront acquis plus de force sous l'influence de ces divers moyens ; lorsque la nature n'aura plus à éliminer des humeurs qui lui étaient nuisibles, et dont le séjour aurait troublé l'harmonie des fonctions ; dès ce moment on peut anéantir les insectes. Leur existence prolongée plus long-temps deviendrait même nuisible, par la malpropreté qu'ils entretiennent et par le prurit incommode qu'ils causent. La poudre de graine de persil, la décoction de cette même graine, une ou deux légères frictions mercurielles, le tabac, les semences de coque du Levant, de cévadille, de staphisaigre (la poudre de cette dernière est vendue dans les pharmacies sous le nom de *poudre de capucin*) rempliront facilement ce but.

De l'OEdème.

Galien est le premier oracle de la médecine qui a signalé l'œdème, comme étant quelquefois une maladie purement idiopathique. Beaucoup plus souvent en effet, et l'observation le prouve sans cesse, il est le résultat d'une autre maladie, d'une débilité générale, par exemple, due, soit à l'âge, soit à une affection antérieure, d'une hémorrhagie, d'une diarrhée, d'une longue suppuration, d'une fièvre intermittente prolongée qui ont fatigué, épuisé les forces. Plus souvent encore l'œdème se rattache à un hydrothorax, une ascite, ou bien il est le premier effet du développement d'une tumeur dans le ventre, de la grossesse, de l'application d'un bandage qui comprime les gros troncs veineux ou lymphatiques, etc., etc.

Quelquefois aussi, mais bien plus rarement, l'œdème doit être considéré comme un phénomène critique. Telle est au moins l'opinion de plusieurs auteurs célèbres. Citons en des exemples. Dans la fièvre maligne épidémique qui a régné à Constance en 1772 et 1773, décrite par *Bonté* (Mémoires de la Société royale de médecine), les accidens nerveux et tout l'appareil qui caractérise les fièvres ataxiques, ne se modéraient que lorsqu'il survenait au bout de plusieurs jours un gonflement œdémateux des extrémités inférieures. *Klein* a dit aussi (*Interp. clinic.*) : *In acutis, tumidas partes spectari criticis diebus, et maximè in declinatione, perpetuò malum non est. Sæpiùs natura humores decretoriè ad crura pedesque demittere solet.* Des sueurs nocturnes d'une odeur aigre avec œdématie des pieds, survenant le neuvième, le onzième, le quatorzième, le dix-septième jour des fièvres muqueuses, constituent quelquefois une partie de ces crises. Cette observation n'avait point echappe au savant auteur de la Nosographie philosophique. *Rœderer* et *Wagler* ne l'ont point non plus passée sous silence.

Hérédia nous dit aussi qu'ayant été attaqué d'une fièvre quotidienne erratique, il en fut parfaitement gueri par un œdème con-

sidérable qui se manifesta à l'une de ses jambes. *Lieutaud* a souvent vu des tumeurs œdémateuses des jambes être la crise de ce qu'il appelle fièvres intermittentes légitimes. *Wan-Swiéten*, *Vogel*, *Heberden*, *Selle*, et quelques autres, rappellent encore à l'attention des médecins que les tumeurs œdémateuses qui surviennent subitement aux jambes des asthmatiques les soulagent très-promptement. Quels sont parmi ces différens cas ceux qui réclament une médecine active? Quels sont ceux au contraire qui repoussent cette médecine et qui ne demandent qu'une sage expectation? L'œdème est-il purement accidentel, dépend-il d'une position verticale trop prolongée, est-il le résultat d'une trop grande fatigue, d'une débilité, suite d'évacuations antécédentes, d'une fièvre intermittente, les moyens à lui opposer varieront suivant l'une ou l'autre de ces circonstances. L'œdème se complique-t-il ou dépend-il d'une ascite ou d'un hydrothorax; comme il n'est alors le plus souvent qu'un effet local d'une cause qui a produit les deux autres maladies, le praticien doit diriger ses vues vers cette cause première, et la combattre, s'il parvient à la connaître, par des moyens qui varieront suivant sa nature. Tout topique sur l'œdème serait ici au moins inutile, et ce n'est que dans des circonstances fort rares qu'on peut se permettre de légères mouchetures; elles ont été quelquefois avantageuses; mais souvent elles hâtent la mort, et *Baraillon*, dans les Mémoires de la Société royale de médecine, en fit particulièrement la remarque pour les phthisiques. Les topiques eux-mêmes, soit astringens, soit aromatiques, doivent être rejetés dans les œdématies qui surviennent aux individus atteints d'hydrothorax ou d'ascite. Combien de praticiens qui ont remarqué que l'œdème survenant dans ces grandes collections séreuses amenait constamment un soulagement marqué dans la respiration! La compression serait donc nuisible en s'opposant à cette infiltration favorable. Ecoutons *Belle*; son expérience va nous guider encore: « Dans le cas, dit ce célèbre praticien, où l'œdème des pieds ou des jambes se présente comme symptôme d'une hydropisie générale, on ne doit jamais chercher à le dissiper par la compression; car, si la

sérosité ne tombe pas sur les extrémités, elle s'épanchera probablement sur quelque partie plus importante. Il est beaucoup plus sage, dans ce cas, de corriger la maladie générale par des médicamens appropriés à l'état du système, afin d'obtenir une guérison complete. «

Il est encore une autre espèce d'œdème chronique qui se rencontre particulièrement chez les vieillards; il forme chez eux comme une voie de décharge nécessaire au maintien de leur santé, et qu'on altérerait promptement, si l'on voulait toujours combattre cet œdème par des moyens compressifs ou par des astringens. C'est en parlant de cet œdème que *Lassus* recommande à ceux qui se servent de la compression de n'y avoir recours que graduellement. Une pratique contraire determine souvent des difficultés de respirer, tous les accidens de l'orthopnée, résultat manifeste d'un épanchement séreux dans la poitrine. Je puis citer un exemple remarquable de cette terminaison malheureuse. Le célèbre *Noverre*, à qui l'art chorégraphique doit son plus beau lustre, très bien portant, quoique âgé de plus de quatre-vingts ans, avait une forte œdématie des jambes depuis plusieurs années; cet œdème, qui disparaissait en partie les nuits, revenait tous les jours, et particulièrement le soir, au volume qu'il avait la veille. Croyant pouvoir se débarrasser facilement de cette incommodité, et ne connaissant pas probablement le grand empire de l'habitude sur tous les actes de notre économie, M. *Noverre* se fit sur les jambes une compression forte à l'aide d'un bas de peau de chien; ce conseil lui avait été donné par un médecin : les jours suivans, pesanteur du corps, perte de la gaîté, angoisses, oppressions; le cinquième jour, difficulté de respirer devenue extrême; dès lors, suppression du bandage par ordre d'un autre médecin. Le malade ne pouvant se persuader que de si graves accidens dépendaient de la compression exercée par le bandage, et l'engorgement de ses jambes gênant beaucoup sa marche, il le réappliqua au bout de trois mois: bientôt développement des mêmes accidens et nécessité de supprimer de nouveau le bandage. Je croyais avoir un ennemi, disait cet illustre

vieillard en parlant de son œdème, et je m'aperçois que je possède un ami. Deux années s'étaient écoulées, lorsqu'un chirurgien tenta de persuader au malade que les accidens relatés ci-dessus tenaient à d'autres causes qu'à l'application d'un bandage; son esprit se laissa facilement persuader : nouvelle compression fortement exercée, fomentation avec le gros vin : quatre jours après M. *de Noverre* n'existait plus. Le célèbre praticien *Quarin*, dans son Traité des maladies chroniques, recommande soigneusement aussi de ne pas supprimer trop promptement l'œdème des pieds chez les convalescens et les vieillards, si l'on veut éviter un épanchement thoracique.

Stoll (Med. clin., tom. 3) rapporte également qu'il perdit beaucoup de malades dans la convalescence des fièvres aiguës de l'année 1779, parce que les malades s'opposaient au gonflement œdémateux des pieds, en gardant trop long-temps le lit, et en se livrant à un sommeil trop prolongé. Il considérait donc ce gonflement comme un état nécessaire et avantageux à ses malades, et sans lequel ils ne pouvaient espérer de guérison. *Tissot* tient un langage analogue, lorsqu'il dit, dans son Avis au Peuple, « qu'il y a des personnes très-grasses, de grands mangeurs ou buveurs, des gens âgés, qui ont presque toujours les jambes enflées; et que le plus souvent il serait difficile de prevenir ce phénomène morbide, et plus souvent encore dangereux de s'y opposer.

Mais d'où peuvent provenir les dangers attachés à la rétrocession de la matière d'un œdème ? D'où dérivent ceux qui naissent d'obstacles qui s'opposent au développement d'une semblable tumeur ? Serait-ce aux qualités de la sérosité infiltrée qu'il faudrait attribuer tous ces accidens ? Ne dépendraient-ils pas plutôt de la faiblesse introduite dans tous les systèmes organiques ? Je m'explique. La nature, affaiblie dans tous ces cas par des causes variées, ne peut faire circuler librement et facilement qu'une quantité donnée des divers fluides qui parcourent habituellement nos organes; si ces fluides deviennent en excès (qu'il soit relatif ou absolu), la nature, se trouvant alors surchargée par cette abondance, en exhale dans le tissu

cellulaire, jusqu'au moment où recouvrant plus de puissance, elle réabsorbe ces fluides sans inconvéniens pour les porter dans la masse du système circulatoire. Je croirais cette explication confirmée par une observation de *Lieutaud*, qui nous dit, dans sa Médecine pratique, avoir vu des infiltrations sanguines dans le scorbut qui repoussaient toute application topique, l'expérience lui ayant démontré que la rentrée de ce sang dans le système circulatoire était suivie d'accidens fâcheux ou mortels, avant le moment où le malade eût récupéré quelques forces.

Nous avons dit aussi que l'œdème des extrémités inférieures était quelquefois un effet de la grossesse. C'est à la compression des gros vaisseaux lymphatiques qui rampent sur le devant de la colonne vertébrale, que l'on doit rapporter ce phénomène, particulièrement observé vers le septième ou huitième mois, et quelquefois si grandement prononcé, qu'on a vu, au rapport de *Puzos* et d'*Antoine-Petit*, des femmes qui ne pouvaient plus exécuter de mouvemens.

Le praticien doit-il faire une attention particulière à cette œdématie? Doit-on employer contre elle un bandage compressif? Peut-on sans inconvéniens pratiquer des saignées souvent réitérées, comme le commande *Antoine-Petit*, purger, scarifier la tumeur et la couvrir de fomentations astringentes? Ces moyens sont, je pense, ou inutiles, ou dangereux, et il est peu de cas où ils soient applicables. Le célèbre *Lamothe* en avait fait la remarque; il avait en effet observé que les femmes grosses, atteintes d'œdème aux jambes, respiraient plus facilement que les autres, et qu'un effet constant de la position horizontale trop long-temps conservée, était une suffocation forte, résultat probable des obstacles que la sérosité trouve à s'infiltrer lorsqu'on est couché horizontalement. Sans doute, on peut aussi regarder comme cause de la suffocation le refoulement du diaphragme par la matrice; mais on peut affirmer que ce n'est pas la seule, puisque *Lamothe* observe très-bien que ce trouble de la respiration n'était pas également senti par les femmes qui n'avaient pas l'habitude d'éprouver de gonflemens œdémateux.

Ces diverses considérations nous conduisent donc à regarder comme une vérité démontrée, que l'œdème peut, dans nombre de circonstances, être envisagé comme une maladie qu'il est dangereux de guérir. Sans doute, il peut être pénible pour bien des gens de porter toujours avec eux une indisposition qui les force souvent au repos, mais qu'ils se rappellent alors sans cesse cet adage d'Horace.

..... *Nihil est ab omni*
Parte beatum.....

HIPPOCRATIS APHORISMI

(*Edente* BOSQUILLON).

I.

Leucophlegmatia detento si vehemens diarrhæa succedat, morbum solvit. *Sect.* 7, *aph.* 28.

II.

A furore dysenteria, aut hydrops, aut vehemens mentis alienatio, bono est. *Ibid.*, *aph.* 5.

III.

Hydrope detento, si aqua per venas in ventrem confluxerit, morbus solvitur. *Sect.* 6, *aph.* 14.

IV.

Hydropicis ulcera in corpore orta non facilè sanantur. *Ibid.*, *aph.* 8.